



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déchets ménagers

Question écrite n° 7452

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur le recyclage des déchets ménagers dans la région du Nord-Pas-de-Calais et aimerait connaître les statistiques annuelles en la matière depuis 2002.

Texte de la réponse

Les données sur les déchets, et notamment sur le recyclage, sont fournies par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) à l'échelle régionale. Compte tenu du délai de réalisation et de traitement des données, les informations les plus récentes concernent 2005 mais permettent d'apprécier une évolution très positive du recyclage. Le tableau ci-dessous reprend les données, en tonnes, sur le recyclage entre 2002 et 2005 fournies par l'observatoire de la valorisation matière Nord-Pas-de-Calais de l'ADEME :

	2002	2003	2004	2005
Verre	140 308	160 134	161 573	173 112
Journaux-magazines	71 754	84 156	97 284	101 771
Papiers-cartons	25 606	27 970	35 445	49 123
Métaux	8 520	8 792	9 569	9 830
Plastiques	14 740	18 293	19 205	21 945
Autres recyclables (déchetteries)	90 628	NC	136 994	224 110
Compost (estimation)	98 743	NC	133 995	147 618
Total	450 299		594 066	727 509

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7452

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6240

Réponse publiée le : 6 janvier 2009, page 73